

Informations pratiques

Le séminaire a lieu au Village Vacances de Nedde le Château (<http://www.vvf-villages.fr/villages-vacances/vacances-nedde-vvf-villages.html>), situé à environ 1 heure de route, au sud est de Limoges.



Par l'Autoroute A20/E09 : Traverser Limoges et prendre la sortie 35 dir° Limoges Sud, St Lazare, Feytiat, Eymoutiers, ZI Ponteix.

Au rond-point, prendre la D979 en dir° de Feytiat, Eymoutiers, ZI Ponteix, Lac de Vassivière. Dans Eymoutiers, prendre la D992 en dir° de Nedde, Faux la Montagne, Gentioux Pigerolles. Des panneaux indiquant le VVF sont présents dans Nedde.

Par le train : il est plus facile de partir de Nedde que d'y venir. Si besoin, une navette pourra être mise en place entre Nedde et Eymoutiers, la première gare aux alentours.

Pour tous renseignements :

- techniques :

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
Benoit Jehannet,
benoit.jehannet@enf-conservatoires.org
Tél. : 02.38.24.55.00 – Fax : 02.38.24.55.01

Agence de l'eau Loire-Bretagne
Lucien Maman,
lucien.maman@eau-loire-bretagne.fr
Tél. : 02.38.49.75.55

- organisationnels :

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
Agnès Raysséguier,
agnes.raysseguier@enf-conservatoires.org :
02.38.24.55.00

PLAN
LOIRE
GRANDEUR NATURE

2007 - 2013

Plate-forme « eau, espaces, espèces »



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



La fédération

SEMINAIRE TECHNIQUE DE LA PLATE-FORME « EAU, ESPACES, ESPECES »

« Zones Humides et Têtes de Bassin Versant »

10 et 11 JUN 2009 - Village Vacances de Nedde



Puy de la Besse - CREN Limousin

Avec le soutien de :



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Ministère
de l'Énergie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Équipement
du territoire



Contexte et objectifs

« A l'extrême amont des cours d'eau, les têtes de bassin représentent notre « capital hydrologique ». Elles constituent un milieu écologique à préserver, habitat d'une grande biodiversité et zone de reproduction des poissons migrateurs. Elles conditionnent en quantité et en qualité les ressources en eau de l'aval. Ces milieux ne sont pas suffisamment pris en compte dans les réflexions d'aménagement, en raison d'un manque de connaissance sur leur rôle. Souvent de bonne qualité, ces zones sont cependant fragiles et peuvent très vite se dégrader en raison des activités économiques qui s'y installent. Les impacts des diverses activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisation, tourisme...) sont mal connus et souvent sous estimés »: fermeture des structures paysagères comme dans les tourbières, reboisements massifs artificiels des versants en résineux, drainage des sols dégradant la fonctionnalité des zones humides,... Par ailleurs, leur faible densité de population et de revenu par habitant, liés à un tissu économique peu dense, sont souvent à l'origine d'une certaine désertification historique des territoires. Les conditions socio-économiques de leur devenir durable sont alors rendues plus difficiles, justifiant ainsi la mobilisation de crédits publics de diverses natures, pour concilier préservation des milieux et développement de ces territoires.

La solidarité de bassin est donc essentielle, en particulier à l'amont de prises d'eau couvrant des besoins stratégiques pour l'alimentation en eau potable ainsi que pour la préservation des zones humides et très petits cours d'eau, reconnus en terme de valeur patrimoniale et souvent d'intérêt écologique majeur. L'Agence de l'eau Loire-Bretagne intègre par conséquent pleinement cette problématique dans le SDAGE, approuvé par le Comité de Bassin en novembre 2007 : « La sensibilité des têtes de bassin et l'influence essentielle de ces secteurs dans l'atteinte des objectifs de bon état à l'aval justifient d'identifier précisément ces zones et de définir des mesures de restauration spécifiques lorsque c'est nécessaire. » Au même titre, le Plan Loire Grandeur Nature 2007-2013 adopte une démarche de préservation et de restauration des biens communs que sont la ressource en eau, les espaces naturels et les espèces patrimoniales, dans l'enjeu 2 du Programme Opérationnel Plurirégional Loire et des dossiers financés au titre de la plate-forme « eau, espaces, espèces ».

Dans ce cadre général, les objectifs de ce séminaire sont de :

- présenter l'état actuel des connaissances socio-économiques de ces milieux,
- partager des expériences issues du bassin de la Loire, contexte limousin compris, mais également sur certaines autres grands bassins hydrographiques français,
- créer un lieu d'échange entre les différents acteurs de cette plate-forme,
- proposer des pistes de réflexion et des orientations relatives aux enjeux à venir.

PRÉPROGRAMME

		DEROULEMENT	INTERVENANTS (sous réserve de confirmation)
MERCREDI 10 JUIN 2009			
9h00	ACCUEIL DES PARTICIPANTS		
9h30	MOT D'ACCUEIL ET INTRODUCTION		Président du PNR de Millevaches, Agence de l'eau Loire-Bretagne et Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
9h45	<u>Rappel des enjeux des têtes de bassin sur Loire-Bretagne :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte dans le SDAGE, intérêt pour le bassin,... - Fonctions hydrologiques et écologiques des zones humides de têtes de bassin 		DIREN Limousin ou Agence de l'eau Loire-Bretagne Geneviève BARNAUD (Muséum National d'Histoire Naturelle)
11h00	<u>Contexte socio-économique des territoires de têtes de bassin versant :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Eléments d'histoire de ces territoires - Contexte socio-économique actuel - Valeurs économiques des zones humides de têtes de bassin 		Professeur VALADAS (Université de Limoges) ONEMA ou Agence de l'Eau Adour Garonne
12h30	REPAS		
14h00	<u>Contexte en limousin</u> <ul style="list-style-type: none"> - La préservation des milieux aquatiques et des zones humides - Les démarches territoriales 		Etablissement Public Territorial de la Vienne, PNR de Millevaches, Agence de l'eau Loire-Bretagne,
15h00-18h00	<u>Visites de terrain</u> Zone humide du bassin versant du ruisseau du Lauzat, Tourbière du Bac à la Cube, Tourbière de Quenouille et landes et pelouses des Roches Brunagères		avec le partenariat technique du PNR de Millevaches, du CEN Limousin et du Syndicat Mixte Monts et Barrages
Soir	APERITIF ET DINER AUTOUR DES SAVEURS DU TERROIR DU LIMOUSIN		

JEUDI 11 JUIN 2009			
9h00	ECHANGES D'EXPERIENCES ET DEMARCHES SUR LES TETES DE BASSIN VERSANT		Opérateurs sur le bassin de la Loire
10h45	<u>Sur le bassin de la Loire</u>		
	<u>Sur les autres grands bassins hydrographiques français</u>		Opérateurs sur le bassin Adour-Garonne et bassin Rhône-Méditerranée et Corse Agences de l'eau de ces deux bassins
12h30	REPAS		
14h00	PERSPECTIVES POUR LA GESTION DES TETES DE BASSIN		Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
15h00	<u>Les démarches émergentes dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature 2007-2013</u> <u>Débats et Conclusion :</u> orientations futures : les démarches à renforcer, quel partenariat, quels financements ?		Conseil régional du Limousin, DIREN, DIACT Massif Central
16h30	CLÔTURE DU SEMINAIRE		